

Intitulé : « Les jeunes en difficultés fréquentent-ils le milieu associatif ? »

D'une manière globale, en France l'insertion sociale des jeunes est une préoccupation majeure, voire même un problème de société ; ce fut d'ailleurs la priorité des politiques gouvernementales qui se sont succédées. En effet, depuis la création des Missions Locales, récemment encore, la mise en place des « contrats d'avenir » est venue renforcer les dispositifs existants en matière des politiques d'insertion en faveur des jeunes 16- 25 ans. A la Réunion (Département français d'outre mer, situé dans l'océan indien) la population est relative jeune avec une situation économique qui ne permet pas d'insérer professionnellement une majorité de jeunes, d'où le chômage des jeunes avoisinant une moyenne de 55%.

Cette situation est encore plus alarmante sur la ville du Port (commune de l'ouest de l'île de plus de 38000 habitants) avec un taux de chômage des jeunes de 60%. Cette situation est facteur de problématiques, notamment en terme de délinquance juvénile et de jeunes adultes (consommateurs de drogue, auteurs d'actes de délinquance...). Dans ce contexte très difficile, la prise en compte de la jeunesse est devenue une priorité. De fait, tous les quartiers du Port ont été classés quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Dans ce cadre, ils bénéficient d'un certain nombre de dispositifs pour favoriser l'insertion des jeunes. Par exemple, tous les quartiers, sont inscrits dans le Contrat urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Par conséquent, entre autres les quartiers sont classés en Ecole Collège Lycée Ambition Innovation Réussite (ECLAIR) ; de même qu'ils émargent du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Tous ces dispositifs de la politique de La Ville permettent aux quartiers de bénéficier de moyens supplémentaires pour améliorer le cadre de vie, prévenir les conduites déviantes, favoriser l'insertion sociale des jeunes... Souvent, ces moyens sont mis en œuvre par les associations de quartier, qui pour certaines sont les opérateurs de cette politique d'insertion des jeunes. En effet, sur le Port et particulièrement sur le quartier de la RDG, le tissu associatif est très important et très actif. De fait, un certain nombre d'activités socioculturelles, sportives, diverses et variées existent en faveur de la population. Ces associations souvent porteuses de valeurs d'éducation populaire, jouent en quelque sorte des rôles de leviers, de passerelles, de tampons, « de soupapes »... qui je suppose, font que malgré les tensions, les revendications, des manifestations... la situation reste quand même plus ou moins stable, c'est-à-dire que jusqu'à présent il n'y a pas eu de véritables « explosions sociales ».

Depuis 2011, la ville du Port s'est dotée de 3 centres sociaux sur son territoire. Ces structures labellisées et agréées par la CAF tentent à travers leurs missions de véhiculer les valeurs fondamentales de la Fédération Nationale des Centres Sociaux de France (FNCSF) que sont : la dignité, la solidarité, la démocratie. Toutefois, dans ce contexte particulièrement sensible et difficile ces valeurs semblent complexes à mettre en œuvre.

Aussi, les interventions sociales et éducatives devront se construire sous des formes participatives où l'habitant reste le principal moteur, où le pouvoir d'agir des jeunes passent par d'autres conducteurs que l'emploi.

Dans notre démarche, nous nous appuyons sur les savoirs faire et les centres d'intérêts des jeunes afin de les accrocher, de les amener vers une dynamique participative. Bien entendu, nos interventions reposent sur une proximité de terrain, sur la dynamique du milieu, où un travail partenarial voire en réseau est nécessaire dans l'atteinte des objectifs visés. C'est pourquoi, nous encourageons la participation de parents, de groupes d'habitants, de comités de parents, de bénévoles, d'associations de quartiers, ... dans toutes les actions que nous entreprenons.

Au vu de cette dynamique associative et des difficultés que rencontre la jeunesse, il serait pertinent de s'intéresser à la question suivante : « Les jeunes en difficultés fréquentent-ils le milieu associatif ? » Autrement dit : l'association joue-t-elle un rôle de valeur, de refuge pour les jeunes en difficultés ?

Analyses des différentes approches au regard de la problématique

Les différentes caractéristiques du public (jeunes au chômage pour certains consommateurs de drogue et auteurs d'actes de délinquance) me permettent de dire entre autres, qu'il s'agit d'une problématique d'Adolescence qui se prolonge malgré l'âge adulte. Si l'adolescence est une période d'évolution particulièrement importante, le mouvement ne cesse pas pour autant dès l'entrée dans l'âge adulte. En me référant à des notions théoriques sur le Développement de la personne, je dirai que l'adolescent aime faire partie d'un « groupe » de jeunes. Cette appartenance satisfait son besoin d'identification et d'expression. Au sein d'un groupe, s'élaborent de nouvelles *normes* culturelles (tenues vestimentaires, comportements, langage, intérêts divers...). D'autre part, leurs comportements de conduites à risques sont des facteurs même de la période de l'adolescence où ils expriment le besoin de se confronter aux limites, aux règles, aux lois... **C'est pourquoi, la mise en place d'activités collectives pourraient être un moyen de répondre à leurs besoins de socialisation et donc de leur permettre de s'affirmer.** Bien que l'emploi n'est pas le seul moyen d'insertion, d'intégration ; toutefois, comme le dit S. PAUGAM (sociologue) : « dans une société productiviste, l'intégration repose en grande partie sur l'activité professionnelle qui assure tout à la fois sécurité matérielle et financière, relations sociales, organisation du temps et de l'espace et « identité au travail ». C'est la raison pour laquelle, on peut dire que le chômage n'est pas seulement la privation d'une activité et d'un salaire, mais d'un statut social.

Force est de constater, que lorsque l'emploi ne joue plus son rôle « intégrateur » pour une part croissante de la population (pour cause de situation économique difficile entraînant un taux de chômage avoisinant les 30% à la Réunion ...), l'enjeu des politiques d'insertion, de lutte contre la pauvreté, voire de l'exclusion est surtout de recréer le lien social et de remobiliser collectivement les individus en développant d'autres moyens de socialisation en dehors de la dimension professionnelle.

De ce fait, une nouvelle conception de l'intervention sociale s'efforce donc aujourd'hui de compléter l'action individuelle par une action dite « globale ». L'action porte alors sur le cadre de vie, les équipements collectifs des quartiers urbains socialement disqualifiés par exemple ou des zones rurales défavorisées, sur l'animation socioculturelle...

D'ailleurs, dans le centre social où je travaille (structure en gestion associative), la mise en place d'animations socio-éducatives et socioculturelles (fêtes de quartier, ateliers culturels, artistiques...) permet de créer du lien social entre les personnes, de les valoriser, leur permet également de s'exprimer, de se sentir utile et d'exister ; c'est en ce sens qu'elles arrivent à trouver un place dans la société autrement que par un statut professionnel (qui reste peu probable pour certains vu le contexte socio-économique). Car l'enjeu de la cohésion sociale est de vivre ensemble, mais c'est aussi un processus d'adhésion et de contribution à un projet de société. L'individu, citoyen actif responsable, doit être capable d'évoluer à travers elle. Dans cette optique, les jeunes représentent un public prioritaire. Phénomène de régulation, la cohésion sociale est un concept ouvert à plusieurs dimensions. Elle tend à faire de la société un ensemble cohérent, mais non homogène. Elle comprend le sentiment d'appartenance à la famille, à un groupe social, à un quartier..., il s'agit d'identités, d'appartenances multiples. La question de la cohésion sociale est au cœur de la démarche sociologique.

Dans ma pratique professionnelle, j'ai eu souvent l'occasion d'échanger, de travailler avec les jeunes, il en est ressorti un certain nombre de constats et de réflexions, les jeunes se disent « *souffrir d'un non-respect du monde adulte : relations de non-reconnaissance dans la cité, attitude et traitement des employeurs, stigmatisations, comportements désagréables de la police...* » ils réclament une reconnaissance avec autant de force qu'un emploi.

Ce qui me permet de dire que la satisfaction sociale ne peut plus être réduite à la satisfaction économique. C'est la dignité qui est revendiquée, le fait de participer à un collectif, d'être reconnu, d'exister. D'où l'importance de la mise en place d'activités communes porteuses d'une reconnaissance personnelle dans une dynamique de groupe, de quartier. D'ailleurs, les pouvoirs publics s'en sont aperçus et comme le précisent les auteurs¹ : « Le fait de penser l'insertion sociale comme étape préalable à l'insertion professionnelle s'impose alors progressivement ». En ce sens, je dirai que l'insertion sociale c'est d'être acteur de son développement, c'est d'avoir une véritable place dans la société et non d'être « installé » sous l'aide sociale.

¹

En effet, une personne est insérée lorsqu'elle dispose d'un degré de capacité (autonomie) à gérer à bon escient les dispositifs ; à partir du moment qu'elle respecte la liberté de l'autre...

Hypothèse

Les différentes approches théoriques ainsi que les différentes analyses exposées ci-dessus m'incitent à dire que l'emploi n'est pas la seule alternative de l'insertion et que l'important pour l'individu c'est d'avoir des rôles sociaux afin de donner un sens à sa vie (étant entendu que son autonomie sociale passe par des moyens financiers). C'est en ce sens, qu'il pourra s'approprier la démarche d'insertion, par conséquent devenir initiateur et acteur de son projet professionnel, de son projet de vie. Cette conception des choses rejoint tout à fait l'idée des auteurs qui selon laquelle : « la notion classique d'insertion professionnelle juvénile semble s'essouffler au profit d'autres notions plus porteuses de sens comme celle d'accès à la citoyenneté, à la participation, à l'autonomie et à l'indépendance ».

De fait, la participation active au fonctionnement des groupes sociaux organisés est donc une condition d'intégration, d'insertion.

En tout état de cause, je pense qu'il faudrait réactiver d'autres rôles sociaux chez ces jeunes afin qu'ils puissent se sentir utiles et donc reconnus et valorisés au sein du groupe, du quartier voire de la société. Bien entendu, cet accompagnement serait une étape préalable à l'insertion professionnelle et que la finalité de l'action est de faire en sorte que l'insertion professionnelle devienne une nécessité, une motivation, un désir, une démarche personnelle.

Effectivement, s'inspirant des valeurs de l'éducation populaire, je pense que la mise en place d'activités socioculturelles et socio-éducatives correspondant aux centres d'intérêts et aux besoins des jeunes pourraient être utilisées comme supports afin de les amener à changer leurs comportements et donc de les prédisposer à une démarche d'insertion professionnelle.

Repérages bibliographiques

1. Réf 2 Bertrand SCHWARTZ, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981.
2. Réf 3 NICOLE-DARENCOURT C. et ROULLEAU-BERGER L., *L'insertion des jeunes en France*, La Collection Encyclopédique QUE SAIS-JE, PUF, Paris 2002
3. Réf 7 S. PAUGAM, *la disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 1991
4. Réf 8 R. CASTEL, *Les Métamorphoses de la protection sociale*, FAYARD, 1995
5. ROGERS C., *Le développement de la personne*, collection Organisation et sciences humaines, DUNOD, 1966
6. BAUDELLOT C. et ESTABLET R., *la revue française de service social*, « l'allongement de la jeunesse, un phénomène à double face », N°196-197, 2000.
7. CAPUL M. et LEMAY M., *De l'éducation spécialisée*, édition ERES, 1996